■ 4 ONG UNIVERSITAIRES BELGES AU SERVICE DE LA COOPERATION ■

RÉPONSE MANAGÉRIALE

TITRE : ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME DGD 2017-2022 UNI4COOP EN RDC AGRO

Table des matières

RÉPONSE MANAGÉRIALE 1

TITRE : ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME DGD 2017-2022 UNI4COOP EN RDC AGRO 1

A. Identité 2

B. Résumé de la réponse managériale 2

C. Constats majeurs de l'évaluation 3

D. Rappel du contexte et de l'objectif général de l'évaluation : 5

E. Suite à donner à l'évaluation 6

E.1. Décision sur la prise en compte ou non des recommandations 6

E.2. Synthèse du suivi des recommandations 11

E.3 Planification indicative des activités visant la mise en œuvre des recommandations retenues. 11

E.4. Questions complémentaires faisant suite à la lecture du rapport d'évaluation 15

E.5. Renforcer le système de suivi-évaluation-capitalisation du programme 2022-2026 17

E.5. Alimenter les hypothèses des théories de changement. 17

E.6. Modalités de diffusion de l'évaluation et de la réponse managériale : 17

F. Qualité du processus et du rapport d'évaluation 18

A. Identité

Projet	Programme DGD 2017-2022 UNI4COOP en RDC
Code IATI	CD-BE-BCE_KBO-0415627875-PROG2017-2021-OS2
Objectif concerné	« Les populations d'agriculteurs familiaux améliorent leurs revenus en mettant en place des systèmes de gestion durable des ressources de leurs terroirs. »
Date évaluation	Mission de terrain : mars – avril 2022
Evaluateurs	Evaluateurs externes : Adrien Peroches et Ludovic Andres.
Date de la réponse managériale	juin 2022
Auteur de la réponse	Anne Depret

B. Résumé de la réponse managériale

S'agissant d'une évaluation de fin de programme, et tenant compte d'un changement des partenariats dans le cadre du programme suivant, la réponse managériale se focalise davantage sur les **recommandations** qui feront l'objet d'un développement dans le cadre du programme 2022-2026. Dont les principales, concernant ULB-C et ses partenaires portent sur :

1. Une réflexion sur les stratégies de formation (formation-action, recherche-action, champs école paysan, ruchers concentré), d'accompagnement et de suivi, notamment de proximité, en vue d'assurer une transition vers des systèmes alimentaires plus durables, avec une attention particulière sur le renforcement de la filière apicole et l'amélioration de l'environnement productif.
2. La poursuite de la réflexion entamée à propos de la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation dont les informations sont exploitées et mises en valeur.

Le détail des recommandations, la justification de leur prise en compte ainsi qu'une planification indicative de leur mise en œuvre dans le futur est reprise plus loin. Certains points font déjà l'objet d'un développement dans la section E4.

C. Constats majeurs de l'évaluation

Les questions d'évaluation et un résumé des réponses sont reprises ci-dessous. Le détail des réponses apportées est repris dans le rapport final.

Efficacité : Dans quelle mesure peut-on affirmer que l'OS a été atteint au vu des valeurs obtenues par les indicateurs d'OS

Les valeurs attendues pour évaluer l'augmentation de revenu ont été atteintes sur l'ensemble des volets. De manière générale, la quasi-totalité des objectifs chiffrés fixés ont été atteints.

Cependant, le choix des indicateurs de calcul du revenu des ménages n'est pas adapté. En effet, les indicateurs sont la mesure d'un produit brut (volet agricole) et d'un revenu apicole seulement (volet apicole).Ainsi, par rapport à l'objectif principal du programme, on soulignera que les données collectées et leur analyse ne permettent pas d'affirmer une augmentation des revenus. On constate au contraire une diminution des produits bruts agricoles entre 2018 et 2020 en dollars constants.

Efficience : Quelle est la valeur ajoutée perçue par les bénéficiaires du dispositif de suivi de proximité organisé par UCO sur l'amélioration de leurs revenus et sur la préservation de l'environnement ?

Les entretiens individuels et les focus groupes conduits montrent que les apiculteurs évaluent positivement le suivi de proximité et le relient à l'amélioration de la productivité de leurs ruches, donc indirectement à l'amélioration de leur revenu apicole. Leur appréciation du suivi de proximité par rapport à la préservation de l'environnement est moins nette et l'on ne peut pas affirmer que les bénéficiaires établissent ce lien. Ils soulignent que le suivi de proximité a surtout permis de mieux intégrer le fonctionnement et la gestion d'une colonie et la gestion de la multiplication des ruches peuplées. La notion de gestion des ressources mellifères n'apparait pas comme un élément saillant de l'apport du suivi de proximité organisé par l'UCO. Le dispositif de suivi de proximité organisé par l'UCO assure une efficience en termes de valeur ajoutée. En effet, étant donné leur disponibilité et le besoin d'intégrer la collecte de données pour le suivi évaluation, les animateurs ont pu intervenir directement auprès des apiculteurs ayant fait la demande. Ce mode de suivi de proximité facilite donc la prévention et le renforcement des modules de formation. Il en ressort que le suivi de proximité est clairement complémentaire aux formations et il assure pour les personnes interrogées une meilleure adoption des pratiques et des éléments nécessaires à l'amélioration des revenus. Cependant, la préservation de l'environnement apparait surtout à travers le besoin exprimé par les apiculteurs en matière de mise en place de ressources mellifères exotiques qui assurent aussi la diversification des revenus. La préservation de l'environnement n'est donc pas un facteur qui a été relevé dans le discours des apiculteurs à l'exception du besoin de maintenir durant toute l'année une ressource mellifère.

Les données issues du suivi de proximité indiquent une réelle prise en compte de l'ensemble des échelles (systèmes d'élevage, système d'exploitation, environnement et ressources mellifères) et des orientations du projet. Cependant, la grande quantité de données produites est finalement peu valorisée et les allers-retours entre le terrain et l'appui à la recherche sont trop peu lisibles par rapport aux objectifs initialement fixés.

Impact : Dans quelle mesure les stratégies et notamment les innovations ont elle permit d'apporter une contribution significative à l'amélioration des revenus des apiculteurs et agriculteurs/trices tout en ayant un impact positif sur l'environnement ?

L'approche systémique a permis de mettre en cohérence l'amélioration des revenus des apiculteurs avec une orientation forte en matière de gestion des ressources afin de faire émerger un modèle pouvant dans les années à venir assurer un impact positif sur l'environnement. Toutefois, les stratégies

de gestion des ressources doivent encore faire l'objet d'un déploiement plus prononcé dans le cadre des formations, actions et suivi de proximité. La complémentarité entre la mise en place de ruchers concentrés, les formations théoriques et pratiques au sein de ces ruchers, le suivi de proximité et l'identification des apiculteurs relais apportent globalement une amélioration des revenus. Toutefois, cette contribution doit encore faire l'objet d'une capitalisation et valorisation afin de réellement pouvoir affirmer qu'elle est significative.

Durabilité : Dans quelle mesure les modalités actuelles de gestion des mini-mielleries assurent-elles leur pérennisation ?

Les mini-mielleries ont produit en 2021 des quantités significatives de miel, plus pur que via la production en dehors des mini-mielleries, et ce avec des fonctionnements associatifs qui sont propres à chaque structure, montrant donc un fonctionnement réel de celles-ci. Les gérants tiennent convenablement des cahiers de comptes et maîtrisent le processus de production. De plus, le coût du service pour les apiculteurs est modéré et le paiement leur arrive directement, en présence des gérants de la mini-miellerie, évitant ainsi les conflits. D'un point de vue technique et organisationnel, les mini-mielleries semblent donc pérennes. A l'heure actuelle, UCO intervient de manière forte dans le fonctionnement des mini-mielleries (transport du miel notamment) et dans la commercialisation (achat de 50 %, mise en relation avec des interventions de manière forte dans le fonctionnement des mini-miellerie de gros clients). La durabilité des mini-mielleries dépendra donc de la mise en relation directe des mini-mielleries et des associations avec de gros acheteurs. La production groupée est un avantage pour cela. Un travail pour convaincre les apiculteurs ne passant pas par la mini-miellerie de le faire est également un enjeu pour augmenter et/ou stabiliser les volumes produits, afin d'attirer les grossistes. D'un point de vue économique, on souligne que (i) le système de cotisation est plus avantageux pour les gros apiculteurs que les petits, ce qui pourrait potentiellement provoquer des conflits à terme, (ii) la rémunération du travail des gérants est inférieure au coût du travail salarié dans la zone, (iii) la gestion de la trésorerie n'est pas évidente pour toutes les mini-miellerie et (iv) que le renouvellement du matériel à terme est loin d'être assuré. La durabilité des mini-miellerie semble donc passer par une réflexion approfondie sur le système de cotisation et les bilans économiques des mini-mielleries.

Pertinence : Dans quelle mesure les approches pédagogiques du CEDITA sont-elles adaptées aux femmes ?

Les approches du CEDITA sont adaptées à de potentielles AGR pour les femmes en termes de technicité et de procédé. Toutefois, l'approche demeure encore trop théorique et ne s'intègre pas dans une dynamique de recherche-action et de transférabilité des pratiques, ce qui est pourtant affiché par le partenaire. Étant donné l'accent porté sur la transformation, généralement dédiée aux femmes (comme les chikwangues par exemple) dans la région, et la proposition de productions peu répandues, les produits sélectionnés sont globalement adaptés aux besoins des femmes et donc pertinents.

Pertinence : Dans quelle mesure le dispositif pédagogique formation-action a-t-il permis une meilleure prise en compte de l'approche "diagnostic agraire" ?

Les formations-action ont permis une meilleure prise en compte de l'approche sans toutefois permettre une utilisation des outils par rapport à un croisement et une validation des données récoltées. Elles ont pu apporter des éléments de compréhension du paysage et de caractérisation des producteurs sans que les apprenants puissent l'intégrer dans la valorisation de leurs actions. Il s'agirait donc de bien réfléchir à l'intégration et au transfert du diagnostic agraire dans le programme mais aussi par rapport aux actions. L'analyse du paysage et l'approche historique sont les éléments les

mieux pris en compte dans la formation, alors que la partie typologie et système de production avec analyse technico-économique (compte d'exploitation) sont moins intégrées et doivent être mieux mises en lien avec les actions mises en place sur le terrain.

Au vu des résultats et des objectifs de la formation, il serait judicieux de mettre en place la formation « diagnostic agraire » en début de projet car elle assure un renforcement collectif et individuel des capacités de l'équipe et des partenaires tout en permettant de valoriser la démarche du projet et de l'assumer pleinement d'un point de vue des actions menées selon des échelles imbriquées.

D. Rappel du contexte et de l'objectif général de l'évaluation :

Contexte de l'évaluation

L'objectif spécifique visait initialement à améliorer les revenus de 2.050 ménages d'agriculteurs familiaux de trois régions du Kongo-central : dans la périphérie immédiate de Kisantu, dans la région de Mbanza-Ngungu, et en périphérie de la Réserve de Biosphère de Luki. L'action devait s'appuyer sur des techniques innovantes basées sur une gestion durable des ressources naturelles, sur l'appui à des chaines de valeurs inclusives, sur le renforcement des structures de service, et sur l'amélioration des stratégies de recherche.

Plusieurs adaptations stratégiques et réorganisations décidées en début de projet ont eu pour objectif d'asseoir les activités sur des bases solides et durables. Ces aménagements sont principalement attribuables à des changements de personnel tant au niveau du siège d'ULB-C°, que de son staff local ou encore au sein des partenaires CCDS et WWF.

Dans le volet apicole, des innovations ont été proposées telle la mise en place de ruchers concentrés permettant d'apporter une réponse à des problèmes d'accès au foncier et facilitant une meilleure organisation de l'accompagnement en renforcement de compétence des apiculteurs et de suivi des activités. La mise en place du Jardin Botanique Mellifère de Luki a permis de fournir des plants aux pépinières décentralisées liées à chaque rucher concentré. L'organisation de la valorisation économique du miel au sein de mini-mielleries autogérée mérite également d'être soulignée. Des études (formation-action en diagnostic agraire) ont apporté une meilleure compréhension de la contribution potentielle de l'intégration de l'apiculture au sein de systèmes de production dans la lutte contre la déforestation. Pour le volet agricole, l'accompagnement d'ULB-C vise à favoriser une compréhension multidimensionnelle des systèmes agroécologiques par le biais d'approches plus adaptées à l'innovation paysanne. L'approche principale mise en place passe d'une part via le développement des Champs Ecole Paysans (CEP) animés par le partenaire CCDS. Et d'autre part avec le soutien au centre CEDITA pour la recherche et l'innovation agroécologique, le soutien à l'éducation professionnelle des jeunes, ainsi que le développement d'activités génératrices de revenus visant notamment les groupes de femmes.

E. Suite à donner à l'évaluation

E.1. Décision sur la prise en compte ou non des recommandations

N°	Recommandation	Prise en compte : oui, non, partielle	Argumentation
Diffusion de l'agroécologie par les champs école paysans			
1	Développer une approche permettant une prise en compte plus spécifique des profils individuels, avoir au moins une partie des activités situées dans les exploitations individuelles des agriculteurs afin de s'assurer (i) du réel transfert des pratiques et (ii) du bénéfice individuel des travaux liés au projet.	oui	L'approche CEP telle que mise en œuvre dans le cadre de ce programme avait effectivement prévu un suivi de proximité de l'intégration des pratiques validées collectivement (du point de vue technique, économique et environnemental) dans les champs individuels des agriculteurs apprenants. Ce suivi devait même être facilité par le fait que l'espace d'apprentissage se trouvait dans la concession sécurisée par l'appui du programme. Cependant, ce projet a eu à souffrir d'un tâtonnement méthodologique de la part de notre partenaire pendant les 3 premières années de ce programme qui devra être évité lors de la mise en œuvre du prochain programme.
2	Se baser sur l'approche du volet apicole (notamment les ruchers concentrés) pour améliorer la démarche du volet agricole.	oui	Il existe en effet de nombreuses similitudes entre les approches RC et CEP, et croiser les deux approches devrait permettre d'améliorer celles-ci. En effet, ces deux espaces sont des espaces de pédagogie active et participative. Certaines spécificités pourraient être testées dans l'autre volet. Par exemple, dans les RC, l'intégration de la commercialisation est forte, ce qui permet de dégager un bénéfice direct favorisant ~~à~~ la participation. Les RC pourraient s'inspirer de la méthodologie systématisée des CEP.
3	Intégrer la dimension du travail (et du capital si la technique en demande) dans les travaux de recherche pour évaluer la productivité des itinéraires techniques proposés.	oui	L'évaluation du temps de travail (H/j) et de la VAB pour chaque culture était effectivement prévue dans les CEP, mais n'a pas été réalisée par non mise à disposition de ressources par le partenaire.
Appui au centre de formation CEDITA			
4	S'assurer d'une bonne structuration des cursus et d'une présence régulière des enseignants.	non	ULB-Coopération n'appuiera plus le partenaire CCDS et donc le Centre CEDITA. <u>Précision apportée lors de la réunion post-réponse managériale :</u>
5	Impliquer les membres d'UCO dans les cursus en dispensant eux-mêmes certaines parties du cursus, sur les thématiques où ils		

	sont compétents afin de renforcer l'existant.		Le souhait de rompre le partenariat émane du CCDS pour divergence de vue dans la manière d'assurer le suivi.
6	Conduire une réflexion technico-économique et non uniquement techniciste des AGR proposées aux femmes. Choisir entre une orientation prestation de service *vs* transférabilité des techniques de transformation. (Cf p 38).		
7	Expérimenter au centre CEDITA les problématiques et les leçons apprises qui remontent du terrain.		
Appui à la production apicole			
8	Renforcer la dynamique de développement des ruchers concentrés.	oui	Dans la continuité du précédent programme, le prochain s'attèlera à continuer le développement des RC. En termes de nombre, le programme vise à répondre à la demande croissante de création de nouveaux RC, avec la méthodologie déjà éprouvée. Quant au dynamisme interne des RC existants, les animateurs revoient les modalités d'accompagnement pour garantir une meilleure participation. Ceci se base notamment sur l'étude portant sur la dynamique interne des Associations d'Apiculteurs.
9	Favoriser la participation des jeunes, bien souvent exclus par leurs aînés, par exemple en leur proposant de créer des ruchers concentrés réservés aux jeunes. <u>Précision apportée lors de la réunion post-réponse managériale :</u> Le propos des évaluateurs n'était pas tant, d'isoler les jeunes, mais bien de leur octroyer un espace suffisant pour qu'ils puissent s'exprimer en présence d'aînés. Des questionnements ont émergé de cette réflexion : - Quelle devrait être la durée de la période d'apprentissage au sein d'un rucher concentré. - Comment accélérer l'intégration des jeunes au sein de la filière dans les autres zones d'intervention. Le témoignage par les pairs a été évoqué.	partielle	L'ambition est de se concentrer sur l'intégration des jeunes dans la filière apicole. Mais cette intégration peut aussi se faire à d'autres étapes de la filière (par exemple la gestion des mini-miellerie et la commercialisation). Cependant, il ne nous semble pas réaliste de miser sur des RC composés uniquement de jeunes, mais bien incluant une partie des ainés. Les jeunes manifestent déjà davantage d'intérêt, car ils prennent conscience du potentiel de rentabilité de cette activité. L'intégration des jeunes se réalise progressivement de manière spontanée.
10	Intégrer, notamment par une approche systémique, un accompagnement différencié entre type de système de production et finalement par type d'apiculteur. Les petits apiculteurs auraient besoin d'un appui pour augmenter leur nombre de ruches ; les plus gros devraient travailler à l'amélioration de leur rendement par ruche et au taux de peuplement de celles-ci.	oui	Effectivement, la définition des critères pour fournir les apiculteurs en ruches peut intégrer des éléments de différenciation entre les types d'agriculteurs. Par contre, d'un point de vue pédagogique, le suivi s'organise autour des RC et se fait donc collectivement au sein des associations d'apiculteurs.

11	Axer davantage le suivi de proximité sur (i) l'ouverture des ruches qui semble principalement gérée par les AR et où il existe une disparité entre type d'apiculteurs. (ii) bénéficier d'une consolidation des données relevées plus rapidement et ainsi faciliter les réponses de recherche/action et d'appui technique.	oui	(i) Oui, dans l'idéal chaque apprenant devrait pouvoir essayer toutes les tâches. Dans la pratique, le manque d'équipement ne permet pas à tous les apiculteurs de faire l'ouverture des ruches, et cette tâche doit être faite par ceux qui ont une certaine expérience. (ii) Oui, l'intégration du suivi de proximité sur KoboCollect permettra une meilleure gestion et visualisation des données collectées.
12	Produire des bandes dessinées à distribuer aux apiculteurs (pour valoriser les outils didactiques existant) en s'inspirant par exemple du projet Makala au Congo central (CIRAD). <u>Précision apportée lors de la réunion post-réponse managériale</u> Certaines planches développées dans le projet Makala pourraient s'avérer intéressante à exploiter.	Non	Nos activités s'adressent principalement aux adultes, qui ne sont pas très réceptifs à ce mode de communication. En revanche, l'utilisation de boites à image a déjà été pratiquée par le passé et s'avère être une piste intéressante pour le futur.
Améliorer l'environnement productif			
13	Conduire une réflexion plus poussée sur les besoins des apiculteurs en termes d'appuis techniques et de types d'essences à proposer (exotiques/locales).	oui	La stratégie de reboisement est en train d'être revue, notamment en lien avec l'appui technique de l'INERA.
14	Rendre plus individuels les appuis techniques. <u>Précision apportée lors de la réunion post-réponse managériale</u> Le propos des évaluateurs était de davantage mettre en valeur la richesse du suivi de proximité, d'inclure des informations qualitative en lien avec celui-ci dans la base de donnée de suivi, afin que ceux -ci puissent à leur tour être réutilisés lors d'une autre séance de suivi. Il ne s'agissait pas de favoriser un appui individuel plutôt que collectif. L'objet était de favoriser un partage de pratiques.	non	D'une part car nous n'avons pas les ressources pour suivre les individus individuellement. D'autre part car nous avons des approches communautaires pour la gestion des RC et pépinières décentralisées. Cependant, ces approches collectives visent des individus motivés par la participation aux RC et pépinières.
Appui à la commercialisation des produits apicoles			
15	Conduire une réflexion sur les modalités de financement des mini-mielleries par les cotisations de leurs membres afin de mieux financer les structures et de rendre plus juste le système pour les petits apiculteurs.	oui	Effectivement, le modèle actuel de cotisation annuel fixé par apiculteur n'est pas durable, et un travail sur cette question a déjà été entamé. Ceci notamment grâce à l'appui d'étudiants en business de la Solvay Business School d'ULB.
16	Favoriser le renforcement de la place des associations gérant les mini-mielleries dans la commercialisation du miel, notamment dans le démarchage des clients, sans remettre en cause le paiement individuel des apiculteurs, qui se montre efficace pour eux.	oui	Ce travail s'intègre dans la stratégie d'appui à la structuration du COAPMA et des Associations d'Apiculteurs (AA). Notamment pour que les organes des AA participent à la gestion des mini-mielleries. Le travail actuellement effectué par le consultant chargé de l'appui aux mini

			mielleries et à la commercialisation, doit viser à cette autonomisation.
	Appui à la structuration du volet apicole		
17	Clarifier le rôle de la COAPMA, l'orienter vers une fonction de structuration de l'ensemble des associations mais aussi dans un rôle de plaidoyer.	oui	Cela fait partie de la stratégie d'accompagnement actuellement travaillée qui vise aussi à assurer sa stabilité indépendamment de l'appui d'ULB-Coopération. Un point d'attention est cependant porté sur la question de savoir si la COAPMA est indispensable pour les AA et les apiculteur·trices.
	Partenariat avec INERA et ERAIFT		
18	Reprendre les fondements des conventions et établir des plans d'actions communs avec l'INERA et l'ERAIFT, afin de s'assurer que les conventions établies vivent réellement et satisfont aux attentes de toutes les parties ;	oui	Ce travail a été effectué lors de l'auto-évaluation en fin de programme, qui a ensuite été retranscrit dans les accords de partenariat. Les plans d'actions seront définis dans les avenants semestriels. A cela il faut ajouter la création d'un Comité Scientifique Consultatif pour assurer l'harmonisation des approches et recherches.
19	Utiliser le partenariat avec l'ERAIFT pour mettre en œuvre des binômes d'étudiants Nord-Sud pour répondre aux problématiques remontant du terrain. <u>Précision apportée lors de la réunion post-réponse managériale.</u> Cette stratégie de mise en binôme était mise en valeur dans l'ancien programme, raison de la présence de cette recommandation.	partielle	Cette dynamique sera soutenue, aussi avec d'autres institutions. Au cours du nouveau programme, les étudiants de RDC ou d'Afrique Centrale seront privilégiés.
	Les formations-actions au diagnostic agraire		
20	Bien intégrer cette formation-action dans la logique du projet soit lors d'une phase de diagnostic du projet ou lors d'une phase de compréhension d'une zone qui a fait l'objet d'interrogations par rapport au fonctionnement de son système agraire. Le but étant de favoriser une vision commune et l'appropriation par tous des logiques multi échelles du projet et les enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui y sont intégrés	oui	C'est un processus dans lequel nous sommes engagés, comme le montre la formation-action effectuée dans la nouvelle zone d'intervention en mai 2021.
	Le suivi-évaluation du volet agricole (proposition d'indicateurs)		
21	Indicateur proposé : Nombre de jeunes formés et de femmes formées aux AGR	oui	Cet indicateur est dans le cadre logique du programme 2022–2026, notamment pour viser la création d'AGR dans la filière apicole
22	Indicateur proposé : Nombre de jeunes ou de femmes ayant mis en pratique les apprentissages de manière autonome dans leurs villages	Partielle	La manière de travailler avec les AGR va évoluer, car nous ne travaillerons plus avec le Centre CEDITA à l'avenir. Il pourrait être utilisé en relation avec l'indicateur cité ci-dessus qui concerne la formation. (hors CEDITA).

23	Indicateur proposé : Évolution des revenus des femmes pratiquants les AGR (intégrant les AGR et les autres activités, à séparer dans les données collectées).	oui	Le calcul du revenu lié aux AGR est pris en compte dans le nouveau Cadre logique.
	Le suivi-évaluation du volet apicole		
24	Conserver les indicateurs mais reprendre la construction des fichiers de suivi. Travailler la codification et la mise en forme du fichier de suivi afin de pouvoir systématiser les analyses et donc de pouvoir valoriser l'ensemble des données produites. <u>Précision apportée lors de la réunion post-réponse managériale :</u> Ce point a été longuement discuté. Il ne s'agit pas d'alourdir le suivi, mais bien de croiser des éléments de celui-ci afin de pouvoir identifier des facteurs facilitants par exemple le parcours d'intégration de telle ou telle catégorie d'apiculteurs. Une séance complémentaire est prévue le 1 er juillet avec les évaluateurs à titre de démonstration d'exploitation possible.	partielle	Ceci sera la conséquence logique de la digitalisation qui sera mise en place pour le système de suivi et évaluation du présent programme. Kobo collect permet de visualiser les données, cependant un travail sera encore nécessaire pour permettre d'analyser et utiliser l'ensemble des données collectées.
25	Prendre en compte le miel issu des ruchers individuel dans le suivi évaluation au niveau des mini-mielleries.	oui	Déjà pris en compte au niveau des outils de suivi des opérations au sein des mini-mielleries (fiches de réception, extraction)
26	Ne pas démultiplier les indicateurs mais plutôt mieux les relier aux activités de terrain en renforçant (i) leur valorisation et (ii) en les confrontant aux remontées des problématiques/questionnements des animateurs.	oui	Le nouveau cadre logique prend déjà ça en compte. Les outils de suivi continu tel que (suivi des opérations et résultat de reboisement, champs écoles paysans, …. pourront être améliorés en vue de renforcer cette prise en compte des problématiques et questionnement.
27	Créer un système suivi-évaluation des activités de reboisement plus complet. (Cf proposition d'indicateurs tableau 12) <u>Précision apportée lors de la réunion post-réponse managériale :</u> Le suivi de certaines données pourraient faire l'objet de travaux d'étudiants, de relevés réalisés par des partenaires spécialisés ou encore se réaliser de manière ponctuelle en fonction des besoins. Tout ne doit pas faire l'objet d'un suivi interne.	partielle	Le reboisement représente un axe important dans le nouveau programme, mieux le monitorer permettra de mieux en évaluer ~~son~~ l'impact. Cependant, nous ne prendrons en compte que certains indicateurs proposés, car l'entièreté serait trop lourde à porter pour nos équipes et partenaires. (surface terrière par exemple). Un doctorat et deux mémoires nous permettront d'approfondir la thématique de la restauration forestière.
28	Faire ressortir la dimension systémique de la vision d'UCO dans le système de suivi-évaluation.	oui	Nous devons encore évaluer ce qu'il nous sera possible d'intégrer dans le cadre du suivi et évaluation, et ce qui sera abordé dans le cadre des recherches avec nos partenaires du secteur de la recherche. Ainsi, tous les axes de travail (Ruchers, CEP, aires de (re) boisement seront monitorés ainsi que les activités liées aux recherches ou encore celles liées aux différents partenariats.

			Evidemment les outils à utiliser seront adaptés en fonction des besoins et visées.
29	S'appuyer sur le partenariat avec l'ERAIFT pour améliorer les travaux de suivi-évaluation du projet (étudiants).	oui	Comme expliqué ci-dessus, ce sera effectivement le cas aussi avec d'autres partenaires
	Le suivi du volet capitalisation		
30	Si le nombre de formations, publications, ateliers, etc. peut-être conservé comme indicateurs, il faut passer par une validation de terrain de la réelle mise en œuvre ou non des techniques enseignées chez les partenaires. <u>Précision apportée lors de la réunion post-réponse managériale :</u> Il s'agit surtout de rendre explicite l'intention initiale des formateurs (leur objectif pédagogique) et de se donner les moyens de vérifier que celui-ci est bien rencontré. L'équipe précise que cela est déjà le cas pour les CEP.	partielle	Oui pour les produits de capitalisation dont la vocation est directement d'améliorer les interventions et approches. Pour les produits de capitalisation, comme par exemple le diagnostic agraire, nous ne disposons pas des outils ni des moyens pour évaluer la réelle mise en œuvre par les partenaires.
31	Concernant les partenariats avec l'INERA et l'ERAIFT, les moyens mis en œuvre peuvent être comptabilisés (nombre d'études conjointes, de formation à la tenue de pépinières, nombre d'études conduites issues de remontées du terrain, etc.) ainsi que les résultats concrets obtenus par la suite (publications, etc.).	oui	Très pertinent dans le cadre du suivi des activités prévues par ces partenariats. Les différents produits pourront ensuite être valorisés en termes d'indicateurs dans le SSE. Ceci sera intégré dans le suivi des avenants avec les partenaires.

E.2. Synthèse du suivi des recommandations

Sur les 31 recommandations, 3 sont complètement rejetées, principalement en raison de l'arrêt d'un de nos partenariats (CEDITA), 5 sont partiellement acceptées et la majorité acceptées et mises en œuvre dans le cadre du nouveau programme.

E.3 Planification indicative des activités visant la mise en œuvre des recommandations retenues.

N° Rec	**Activité/actions**	**Programme 2022-2027**					
		Responsable	2022	2023	2024	2025	continu
Diffusion de l'agroécologie par les champs école paysans							
1	Organiser une formation sur le cycle complet de l'approche champs-école paysan des animateurs de ULB et ses partenaires impliqués dans le programme à l'année 1 du programme.	LK	x				**x**

	Assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre des plans de formation et au suivi de l'intégration des pratiques des pratiques jugées pertinentes par les producteurs. Ce suivi de proximité par les animateurs et les facilitateurs internes permettra de déceler les difficultés d'adaptation de ces pratiques et les améliorations à y apporter.	**LK**					**x**
2	Organiser une visite des RC par le Chargé de Projet Agroécologie pour identifier les éléments communs.	**EM et LK**	**X (mai 2022)**				
	Capitaliser et systématiser les dynamiques des RC, pour évaluer leurs pertinences pour le volet agricole.			**x**			
	Harmoniser les méthodologies « approches Rucher concentré et Champs Ecole Paysans ».			**x**			
	Suivre l'adoption/adaptation des pratiques apprises dans le RC au niveau des ruchers individuels.						**x**
3	Intégrer le calcul du temps de travail (H/j) et de la VAB tel que pratiqués dans le diagnostic agraire dans la méthode d'évaluation et de comparaison des techniques et spéculations dans les CEP.						**x**
	Assurer le suivi technique de proximité par les animateurs des CEP, pour monitorer le nombre d'heures de travail pour chaque culture. Intégrer la notion de pénibilité du travail.						**x**
Appui à la production apicole							
8	Identifier avec les associations d'apiculteurs, les besoins en création de nouveaux RC dans les zones qu'ils maitrisent.	**DIM, EM,JD**					**x**
	Identifier les individus potentiels pouvant créer des AA et donc des RC ; au niveau du Parc Marin des Mangroves.						**x**
9	Mettre en place une stratégie de sortie d'accompagnement des RC, s'inspirant de la méthodologie CEP.						**x**
10	Définir les critères d'attribution des nouvelles ruches, en utilisant une différentiation basée sur plusieurs critères (nombre de ruches, maitrise						**x**

	du calendrier apicole, bons taux de récolte, taux d'occupation des ruches).						
11	Mettre en place l'outil Kobo collect	**JV**	**x**				**x**
AD6	Accompagner la COAPMA dans l'augmentation de leur rayon d'action opérationnel.	**EM**	**x**	**x**			
	Renforcer les capacités opérationnelles d'accompagnement de la COAPMA et des associations.		**x**	**x**			
	Créer et tester les modules d'accompagnement au Parc National des Virunga, et dans 2 autres zones.		**x**	**x**			
Améliorer l'environnement productif							
13	Définir et valider la stratégie de reboisement avec l'INERA et les apiculteurs	**EM DM**	**x**				
AD7	Assurer une formation continue au RC en abordant la surveillance des réserves alimentaires dans les colonies et le suivi interne de ruches						
	Disponibiliser quelques nourrisseurs dans les ruchers concentrés						
Appui à la commercialisation des produits apicoles							
15	Finaliser le travail des étudiants de Solvay sur les modalités de financement des mini-mielleries.	**EM,DM,JD**	**x**				
	Présenter les résultats du travail étudiant à la COAPMA et apiculteurs pour discuter de la question de la cotisation		**x**				
	Utiliser ces données pour accompagner un processus de redéfinition des cotisations			**x**			
	Préparer la stratégie d'accompagnement des nouvelles mini-mielleries de Moanda et de Luki			**x**			
16 +17	Valider la stratégie d'accompagnement de la COAPMA	**JD,EM,JN**	**x**	**x**			
16	Intégrer des aspects de gestion des mini-miellerie dans le travail des animateurs de terrain		**x**	**x**			
	S'assurer que le travail du consultant vise cet objectif de renforcement des capacités commerciale des gérants de mini-mielleries						**x**
AD8	Définir la stratégie d'accompagnement du COAPMA et de Mannalola	**EM,FD**					**X Fin 2026**

AD9	Faire participer le Comité COAPMA dans le suivi et la gestion de stock.	**EM DM JD**	**x**	**x**			
	Accompagner les décisions prises par les AA et les apiculteurs		**x**	**x**			
	Appuyer le renforcement des compétences du COAPMA.						**x**
	Organiser des rencontres avec les différents acteurs de la filière						
	Evaluer les projets pilotes des activités de transformation des produits dérivés de la filière apicole testées par des groupements de femmes.				**x**	**x**	
17	Aider la COAPMA à élaborer un plan d'action réaliste détaillant sa stratégie d'autonomie dans les 5 prochaines années.	**EM,FD,JD**	**x**				
	Assurer un suivre du plan établit et évaluer les objectifs atteints						**x**
Partenariat avec INERA et ERAIFT							
18	Élaborer les accords de partenariats avec l'INERA et l'ERAIFT	**EM,FD,JD**	**x**				
Les formations-actions au diagnostic agraire							
20	Tenir une formation-action en diagnostic agraire en fonction des besoins.				**x**		
Le suivi-évaluation du volet agricole (proposition d'indicateurs)							
21	Lancer les projets pilotes avec Mannalola dans la filière apicole avec des groupes de femmes.	**JV**		**x**	**x**	**x**	
23	Préciser une méthodologie de calcul pour l'indicateur d'évolution des revenus des femmes pratiquant les AGR.	**JV**	**x**				
Le suivi-évaluation du volet apicole							
24	Retravailler les outils de compilation des données et la présentation des résultats issus de leurs analyses en vue d'un retour-sur-terrain plus élaboré.	**JV**	**x**				
27	Concevoir un set-up d'outils (pas trop rigides ni lourd à gérer) de suivi de l'activité de reboisement depuis la phase pépinière jusqu'à la plantation.	**JV**	**x**				
	Mettre en place et monitorer les indicateurs d'activité y afférents						**x**
28	Définir le Système de Suivi et d'Evaluation en début de programme	**JV**	**x**				

Le suivi du volet capitalisation							
30	Mettre en place un système d'évaluation de la réelle mise en œuvre des techniques apprises lors de la formation action auprès des partenaires. (Préciser les critères).	**JV,EM**	**x**	**x**			
31	Préciser ce contenu relatif à la capitalisation dans le rapportage des partenaires INERA – ERAIFT	**EM,JV**	**x**				
	Concevoir un outil de monitoring continu des activités de capitalisation.						**x**

E.4. Questions complémentaires faisant suite à la lecture du rapport d'évaluation

Q : Si les CEP ont été conçus sous forme de recherche-action comment expliquer le peu d'implication des agriculteurs relevée par les évaluateurs ?

Il faudrait noter que les évaluateurs n'ont échangé avec aucun membre des CEP.

L'une des causes se trouve dans le tâtonnement méthodologique dans la conduite des CEP pendant les 3 premières (trop d'alternatives expérimentées, apprentissages chronophages et ennuyants, confusion entre parcelle de production et parcelle d'expérimentation). Il faudrait noter également le non-respect des protocoles dus à une mauvaise organisation logistique de la part de CCDS. Conséquence : absentéisme des animateurs aux matinées CEP, faible respect des plans de formation. Conséquence : résultat technique mitigé dans plusieurs CEP.

La dynamique s'est ensuite nettement améliorée dans les deux dernières années du programme et dans les 10 CEP.

Q : Dès lors, comment ont été conçues les recherches-action mises en œuvre à travers les champs-école paysans ? Quel est le protocole ?

Il faudrait ici différencier deux périodes : les 3 premières années et les 2 dernières du programme. La réponse concerne uniquement la deuxième période.

Pour l'essentiel, le protocole de recherche prévoyait la comparaison de 2 itinéraires techniques : 1 déroulant les pratiques agroécologiques et 1 autre basée sur les pratiques anciennes souvent non agroécologiques. Ce type d'étude était matérialisée sur 2 parcelles/traitements répétées 2 fois dans l'espace.

Selon l'identification et la priorisation participative des problèmes, des études spéciales ont concerné des problèmes isolés comme fertilisant organique / fertilisation minérale ou jachère naturelle/jachère améliorée.

Q : Comment les « paysans chercheurs » ont-ils été impliqués tout au long de la recherche (lors du diagnostic à la base, lors du choix des intervenants, lors de la formulation de l'hypothèse dynamique à vérifier, ….).

Le programme a développé une batterie d'outils participatifs en langue locale dont le choix des cultures à étudier, l'identification des problèmes/solutions, l'élaboration d'un plan de formation, le choix des facilitateurs internes à l'association des producteurs choisis par les autres membres de CEP.

Ils apprennent la méthodologie de facilitation d'un processus d'apprentissage des adultes aux côtés des animateurs du programme. Le protocole expérimental est élaboré et installé avec et par les membres de CEP. Tout le groupe se retrouve chaque semaine pour observer, mesurer sur base des paramètres techniques, économiques et environnementales les différences entre les pratiques anciennes et les innovations.

Q : Quelles étaient les préoccupations initiales des « paysans chercheurs » ?

Accès au foncier et la gestion de la fertilité des sols pour une agriculture susceptible d'augmenter les revenus durables.

Q : Qu'est-ce qui a justifié le choix d'une expérimentation en champs-école plutôt qu'une intervention in situ ? ou encore qu'une optimalisation plus globale de leur système de production ?

Renforcer les capacités des producteurs à résoudre leurs problèmes par la recherche collective des solutions en recourant à l'expérimentation. Ceci, même au-delà de la durée du programme sans attendre toujours des apports extérieurs. Autonomisation des producteurs.

Q : Dans quelle mesure l'appui au CEDITA sera-t-il poursuivi dans le prochain programme ? Comment sera assuré l'accompagnement de proximité des jeunes, notamment dans leur projet entrepreneurial ? Quelle est la marge de manœuvre possible d'U4C ? Notamment sur le volet commercialisation à renforcer ?

L'appui au CEDITA ne sera pas poursuivi.

Q : Qu'est-il prévu en termes d'essaimage du volet apicole après la phase de test auprès d'un nombre limité d'apiculteurs dans le prochain programme ? Quelles seront les stratégies favorisées ?

La réplicabilité de certaines méthodes en agroécologie et donc en apiculture est un sujet complexe, qui lorsque posé comme une mise à l'échelle n'a souvent pas de sens. Il est néanmoins prévu d'accroitre le rayon d'action du COAPMA, de se développer autour du PMM, mais aussi de développer des modules d'accompagnements pour nos partenaires qui veulent accompagner des projets apicoles.

Q : Comment a été solutionné le nourrissage des abeilles entre novembre et janvier ?

En contribuant à minimiser l'impact de la disette sur le développement des colonies et en limitant les désertions

Q : Comment solutionner l'ensemble des problèmes soulevés par les évaluateurs : revenus annuels négatifs, coûts d'amortissement des bâtiments, rémunération inférieure à une journée de travail salarié au champs, valeur ajoutée faible.

Comme explicité plus haut et détaillé dans le programme remis à la DGD, ces questions font partie des priorités de l'accompagnement du COAPMA et pour les nouvelles zones d'intervention. Un travail est aussi effectué avec le secteur privé (Mannalola) pour voir à quel point la filière peut être intégrée en amont par les acheteurs.

Q : Qu'est-il prévu pour les avances de trésorerie qui seront nécessaires pour certaines mini-mielleries ? p54

Un fonds de roulement est actuellement utilisé et pourra continuer à l'être.

Q : Qu'est-il prévu pour diminuer le niveau d'intervention d' ULB-C dans la commercialisation et le transport du miel ? Quels sont les autres circuits de commercialisation possibles et abordables pour les mini-mielleries

Des projets pilotes seront menés soit pour améliorer les compétences du COAPMA à jouer un rôle dans ces étapes de la filière, soit en augmentant la participation de Mannalola dans les étapes en amont de la filière.

Une deadline interne à 2026 a été fixée pour résoudre cette question.

E.5. Renforcer le système de suivi-évaluation-capitalisation du programme 2022-2026

Bien que les volets du programmes conduits respectivement par Louvain Coopération et par ULB-C feront l'objet de suivi spécifique, le COSEPRO organisera, à court terme, des séances de travail avec les membres du Groupe de Pilotage de l'Outcome (GPO) commun SAD en RDC afin d'appuyer la mise en place d'un système de suivi-évaluation davantage orienté vers l'apprentissage et la capitalisation.

Il s'agira de :

- Préciser et de contextualiser pour chaque zone d'intervention, si nécessaire, les cibles du cadre logique proposé à la DGD.
- Expliciter les processus-stratégies-activités qu'il est prévu de conduire en vue d'atteindre ces cibles. D'établir un lien avec les hypothèses de la théorie du changement.
- Identifier des sujets d'apprentissage potentiels relatifs aux processus mis en place pour atteindre les cibles et la manière de les documenter (systématisation d'expérience, étude-analyse, recherche-action, évaluation).

Lors de ces séances, une attention spécifique portera également sur la manière d'assurer une meilleure **durabilité** des résultats et sur l'amélioration de l'**efficience** des activités mises en œuvre.

Une révision des **risques**, notamment ceux liés à l'atteinte des résultats pourrait s'avérer utile.

E.5. Alimenter les hypothèses des théories de changement.

La sphère de contrôle d'UCO concernait essentiellement l'amélioration de la qualité des services octroyés aux agriculteurs familiaux dans une approche genre (formation, suivi-technique, gestion et information).

Les évaluateurs ont eu des difficulté à relier de manière franche la théorie du changement présentée lors de l'introduction du programme aux activités de terrain. En effet, celle-ci est très large et n'était probablement pas suffisamment déclinée. De plus, la logique de combinaison de multiples activités dans des zones présentant des acteurs et des contextes très différents rend la théorie du changement peu lisible aux personnes extérieures au projet. Enfin, la vision des partenaires locaux (notamment BDD-CCDS) semble peu intégrée dans cette théorie du changement.

E.6. Modalités de diffusion de l'évaluation et de la réponse managériale :

DGD : transmission du rapport et de la réponse managériale sur l'extranet de la DGD.

Grand public : publication d'un résumé sur les pages web d'Eclosio, d'ULB-Coopération, et d'U4C avec option de consulter les documents dans leur intégralité.

UNI4COOP :

• Partage de l'ensemble des documents relatifs à l'évaluation avec le COMEV (Comité d'Evaluation d'UNI4COOP).
• Partage du résumé de l'évaluation avec les autres membres d'UNI4COOP.

ULB-Coopération :

• Exploitation du rapport et de la réponse managériale avec l'assistance technique, les partenaires impliqués.
• La réponse managériale au sein de la CORI, cellule des opérations, de la recherche et de l'innovation
• La réponse managériale avec le CODIR, le CA

F. Qualité du processus et du rapport d'évaluation

Lisibilité du rapport d'évaluation : La structure du rapport bien que ne correspondant pas tout à fait à la structure demandée dans les TDR est néanmoins complète. Son style et langage tout à fait adapté. Les remarques émises lors de la remise du rapport provisoire ont été prises en compte.

Validité, fiabilité : Le chapitre dédié à la description de la méthodologie utilisée et sa justification sont particulièrement bien développés dans le rapport. Les choix d'échantillonnage, de modalités de traitement des informations et modalités de calcul sont explicités. L'évaluateur a tenu compte des remarques émises par l'équipe locale quant à certaines interprétations.

Précision apportée lors de la réunion post-réponse managériale

Bonne appropriation des recommandations par l'équipe lors de la rédaction de la réponse managériale, celles-ci ont suscité de nouveaux questionnements et des échanges constructifs.

Le processus a permis aux évaluateur d'apporter davantage de cohérence à leur analyse, d'y apporter un fil rouge.